



FORESTVILLE

URBANISME

1, 2^e Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné par Lison Huard, greffière adjointe, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal le 4 octobre 2021 à 19 h 30 au 1, 2^e Avenue, Forestville. Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Dérogation # 2021-09

Identification du site concerné : Lot 3 498 149 situé au 44, 7^e rue, Forestville

Nature et effets :

- Autoriser la position du garage qui est à 0.80 mètre de la marge de recul latérale nord, au lieu de 1,0 mètre tel que stipulé au règlement de zonage 2009-236 en vigueur.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Forestville, ce 8^e jour de septembre 2021.

Signé : Lison Huard
Greffière adjointe

Certificat de publication de l'avis public

Tel que prévu au règlement # 2019-286 adopté le 13 août 2019 par le conseil municipal, je, Lison Huard, greffière par intérim de la Ville de Forestville, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le règlement numéro # 2021-299 sur le site Internet de la Ville de Forestville et aux endroits prévus dans le règlement.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 8 septembre 2021

Signé : Lison Huard
Greffière par intérim